



Appartement indisponible cause ménage

Par **Gandalfj**, le **10/05/2012** à **20:42**

Bonjour, j'ai signé un bail d'un meublé, mais lors de l'état des lieux d'entrée, le ménage n'avait pas du tout été fait. Le propriétaire s'est engagé à le faire faire, mais cela a retardé d'une semaine la disponibilité de l'appartement. Puis-je légalement lui réclamer le remboursement (ou le non paiement) d'une semaine de loyer ? Si oui, en s'appuyant sur quel texte ? Merci d'avance.